

Livret d'accueil au 11/03/2019



SOMMAIRE

Sommaire	2
Vous êtes nouveaux dans la commune !	
Quelques formalités à accomplir	4
Présentation du Village :	
La Communauté Urbaine du Grand Reims	6
Le Conseil Municipal	7
Composition des différentes commissions :	9
Communauté Urbaine :	9
Délégués par la Communauté Urbaine :	9
Commission de Contrôle des Listes Electorales :	9
La fiscalité locale	10
Le bruit des tondeuses	10
La vie scolaire	11
Ecole maternelle et primaire	11
Collège	13
Lycées	15
La vie pratique	16
Numéros de téléphone utiles	16
La Mairie	17
Le culte catholique	17
Autres cultes	18
La Poste	18
Les commerces à proximité	18
La circulation dans le village	19
Les associations	20
Comité des Fêtes	20
Ecole de Musique Intermezzo	20
Association Théâtrale Fourberies des Patelins	
Le Terrain de Tennis	22
Les Jeux d'enfants – le terrain de pétanque - la table de Ping-Pong et le	
terrain de mini foot et de basket	22
Le Site Internet	24
L'agenda des manifestations 2019	25
Les plans du village	
La gestion des déchets	
Déchèteries	
Trier vos déchets	
Planning de ramassage des ordures ménagères	35

VOUS ÊTES NOUVEAUX DANS LA COMMUNE!

Au nom de tous les habitants de la commune, je vous souhaite la bienvenue dans notre village. J'espère que votre adaptation sera rapide, et je ne doute pas que vous vous sentirez très vite à l'aise à Courcelles-Sapicourt.



Afin de faciliter votre intégration, j'ai souhaité rédiger et mettre à votre dispositon ce Livret d'Accueil. Son contenu n'est bien entendu pas exhaustif, et nous restons à votre disposition pour vous apporter toutes les réponses complémentaires que vous souhaiteriez recevoir.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer prochainement lors des différentes manifestations organisées par la Municipalité ou par le Comité des Fêtes, ou dans notre mairie.

Bien cordialement

Le Maire
Patrick DAHLEM

QUELQUES FORMALITÉS À ACCOMPLIR

Vous venez d'emménager à Courcelles Sapicourt. La municipalité vous souhaite la bienvenue.

Lors de tout changement de domicile, des démarches administratives sont à réaliser. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive de ces démarches :

- Pour vos démarche administratives, consultez le <u>site des Services Publics</u>
 ;
- Vous faire recenser auprès de la Mairie pour vous faire inscrire sur la liste électorale, et y prendre tous les renseignements nécessaires relatifs à la gestion des déchets, au fonctionnement des écoles et des ramassages scolaires, aux différentes manifestations organisées par la Commune et par le Comité des fêtes, etc;
- Il n'est pas obligatoire de renouveler sa carte d'identité lors d'un changement d'adresse, mais il est possible de demander son renouvellement. (La carte plastifiée ne permet pas les modifications d'adresse). Depuis le 27 mars 2017, les cartes d'identité ne sont plus délivrées dans la commune. Comme pour les passeports, il vous faut prendre rendez-vous avec les mairies de Gueux, Tinqueux, Reims ...
- Vous pouvez modifier votre adresse postale facilement auprès de nombreux organismes publics, en <u>changeant d'adresse en ligne.</u>

D'autre part, nous vous engageons :

- à nous demander un Identifiant et un Mot de passe par l'onglet <u>"Nous écrire"</u>, de manière à pouvoir consulter l'Espace Membre du site. Vous y trouverez, entre autres, un Livret d'Accueil qui vous sera très utile.
- à nous communiquer votre N° de téléphone portable qui nous permettra de vous joindre par SMS en cas d'urgence.



PRÉSENTATION DU VILLAGE:

Notre village de Courcelles Sapicourt est situé dans la Marne à une quinzaine de kilomètres de Reims en direction de Soissons, un peu à l'écart de la RN31. Le village est entouré de vignes, de champs et de bois, et comprend un peu plus de 400 habitants. Le territoire de la commune couvre 386 hectares. (190 hectares sont cultivés, dont environ 14 en vignes).

Les villages de Sapicourt et de Courcelles-lès-Rosnay n'ont été réunis qu'en 1891 par décret du 5 novembre, pour former la Commune de Courcelles Sapicourt. Avant cette date, Courcelles-lès-Rosnay et Sapicourt étaient des communes à part entière. Le village de Courcelles-lès-Rosnay était rattaché à la paroisse de Rosnay, et celui de Sapicourt était rattaché à la paroisse de Branscourt.

Vous trouverez plus d'informations sur la commune et ses environs, en parcourant les différentes rubriques de notre site internet (https://www.courcelles-sapicourt.fr). Voir page 23.



L'église Notre-Dame.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Courcelles-Sapicourt fait partie, depuis le 1^{er} janvier 2017, de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

La Communauté Urbaine est composée de 143 communes totalisant près de 300 000 habitants, soit environ de la moitié des habitants du département de la Marne. Elle exerce ses compétences dans les principaux domaines suivants:

- Assainissement
- o Eau
- Voiries communales et intercommunales
- o Eclairage public
- o Collecte des déchets
- o Scolaire et périscolaire
- o Petite enfance
- o Marpa
- o PLUi
- o Mobilité Transport scolaire
- Développement économique
- o Parcs de stationnement
- o Zones d'activité
- o Tourisme ...



La commune y est représentée par son Maire Patrick DAHLEM, qui siège au Conseil Communautaire. Voir page 7



LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, issu des élections de mars 2014, comprend onze élus :

Patrick DAHLEM - Maire et conseiller Communautaire (Expert près la Cour d'Appel de Reims)

Jean MICHEL - 1er Adjoint (Professeur à l'Université)

Gérald MABILE - 2ème Adjoint (Retraité)

Michel BACARISSE - Conseiller (Responsable d'atelier technique)

Pierre CARRE - Conseiller (Retraité)

Xavier CULEUX - Conseiller (Salarié viticole)

Maurice ENGELMANN - Conseiller (Médecin au SAMU)















Jacky LESUEUR - Conseiller (Directeur d'Ecole Primaire)

Philippe LEVEAUX - Conseiller (Responsable Commercial)

Grégoire MAZZINI - Conseiller (Viticulteur)

Thierry PROLA - Conseiller (Expert pour les assurances)



Fabienne DESFOSSE est notre secrétaire de Mairie. Vous la verrez pour toute formalité administrative du ressort de la commune, ou pour tout autre renseignement souhaité. Vous pouvez également vous fournir en sacs de tri sélectif auprès d'elle, aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie qui sont précisées à la page 17.

Eric BENOIT, notre cantonnier, est présent sur la commune trois demi-journées par semaine l'hiver, et quatre demi-journées l'été. Il entretien les espaces verts, et réalise de nombreux petits travaux de maintenance pour la commune. Vous l'aideriez beaucoup en nettoyant de temps en temps les abords de votre propriété, comme cela est prescrit dans l'arrêté N°9 du 1^{er} juin 2018.



COMPOSITION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS :

- Budget et ouverture des plis :

Patrick DAHLEM – Jean MICHEL – Xavier CULEUX – Jacky LESUEUR – Gérald MABII F

- Aménagements – Travaux – Urbanisme :

Patrick DAHLEM - Thierry PROLA - Pierre CARRE - Gérald MABILE

- Environnement et Sécurité :

Patrick DAHLEM – Michel BACARISSE – Maurice ENGELMANN – Jacky LESUEUR – Gérald MABILE – Pierre CARRE

- Animation et cérémonies :

Patrick DAHLEM - Gérald MABILE - Pierre CARRE - Philippe LEVEAUX

- Chemins:

Patrick DAHLEM – Pierre CARRE – Xavier CULEUX - Grégoire MAZZINI – Jean MICHEL

- Embellissement Espaces verts :

Patrick DAHLEM - Philippe LEVEAUX - Pierre CARRE - Jean MICHEL

- Information et Communication :

Patrick DAHLEM - Maurice ENGELMANN - Gérald MABILE

- Listes électorales :

Patrick DAHLEM – Jean MICHEL – Michel BACARISSE – Thierry PROLA

- Commission communale des impôts directs :

Titulaires : Patrick DAHLEM – Jacques NIVELET – Denis RONSEAUX – Jean-Claude LAMPE – Mireille CHEVALIER – Valérie RONDOT – Pierre HURON (Reims).

Suppléants: Brigitte CHAUDRE - Catherine LECOQ - Jean MICHEL -

Yann DESAUTEZ - Cédric RENARD - Roger POIRET (Branscourt).

- Correspondant Défense : Thierry PROLA

Communauté Urbaine:

Conseiller: Patrick DAHLEMSuppléant: Jean MICHEL

Délégués par la Communauté Urbaine :

- MARPA de Pargny lès Reims : Patrick DAHLEM

- **Ecole de musique Intermezzo à Gueux :** Patrick DAHLEM

Commission de Contrôle des Listes Electorales :

- Délégué du conseiller municipal : Philippe LEVEAUX
- Délégué de l'administration : Pierre RONSEAUX
- Déléguée du Tribunal de Grande Instance : Yvette ROBERT

Livret d 'accueil - Version 1.15 – 11/03/2019

9



LA FISCALITÉ LOCALE

Les taux des différentes taxes communales, sont les suivants :

Taxe d'habitation: 15,77%
Taxe foncière (bâti): 24,33%
Taxe foncière (non bâti): 15,81%

L'ancienne part communale de la taxe d'aménagement est maintenant versée à la Communauté Urbaine du Grand Reims. Son taux est de 5% comme dans toutes les communes du Grand-Reims.

Nous rappelons que cette taxe comprend également une part départementale qui s'ajoute à ces 5%.

Elle est complétée par la redevance d'archéologie préventive, destinée à apporter les ressources nécessaires à l'exercice des missions de détection, de sauvegarde et de conservation du patrimoine archéologique.

La Direction Départementale des Territoires, peut vous aider à calculer le montant total de la taxe d'aménagement (Part communale et part départementale) et de la redevance archéologique.

LE BRUIT DES TONDEUSES

Chaque année, elles sont de retour avec les beaux jours!

Merci d'éviter de les faire ronronner, ces chères tondeuses à gazon, en semaine avant 8h30 et après 19h30 (en les laissant souffler de 12h00 à 14h30), le samedi avant 9h00 et après 19h00 (avec une bonne sieste de 12h00 à 15h00), ainsi que le dimanche et les jours fériés avant 10h00 et après 12h00.

En résumé, vous pouvez tondre :

- La semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- o le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 :
- o le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

<u>Les mêmes restrictions horaires sont applicables aux utilisations de tous les outils bruyants</u> (Tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc), suivant l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2008.

Au delà des obligations « réglementaires », c'est avant tout le respect des uns et des autres qui doit être pris en considération.



LA VIE SCOLAIRE

Ecole maternelle et primaire

Le regroupement Pédagogique de Rosnay:

Le regroupement Pédagogique de Rosnay accueille les enfants des classes de maternelle et du primaire des villages d'Aubilly, de Branscourt, de Courcelles-Sapicourt, de Germigny, de Janvry, de Méry-Prémecy, de Rosnay et de Treslon, ainsi que de quelques autres villages aux alentours.

Adresse de l'école:

Ecole Primaire du Bois des Voyeux 9, rue des Voyeux 51390 ROSNAY

Tél: 03.26.03.64.12

Courriel: <u>ecolederosnay51@wanadoo.fr</u>

Directeur: Jacky LESUEUR

Les inscriptions sont faites au cours des mois de février et de mars qui précédent la rentrée scolaire. Les dates exactes seront indiquées sur notre site internet, dès qu'elles auront été définies.

<u>Transports scolaires:</u>

Les cars scolaires s'arrêtent aux deux arrêts de bus de la commune. Le premier est situé au niveau de la place communale rue Paul Bouton dans le quartier de Courcelles. Le deuxième dans le quartier de Sapicourt, à l'intersection de la rue Laurent Lainé et de la rue de l'église.

Les inscriptions doivent être faites avant le 15 juillet pour l'année scolaire suivante sur le site du Grand-Reims à partir du 1 er janvier 2019.

Voir les horaires à la page suivante.



Horaires au 20/08/2018

Année scolaire 2018 - 2019

Aller EP ROSNAY

Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi Transporteur : STD de la Marne

	Arrêt	Horaire
0	COURCELLES	08:33
0	SAPICOURT	08:35
0	BRANSCOURT	08:38
0	BRANSCOURT - Lotissement	08:40
0	ROSNAY - EP	08:50

Retour EP ROSNAY

Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi Transporteur : STD de la Marne

	Arrêt	Horaire
0	ROSNAY - EP	17:15
0	COURCELLES	17:19
0	SAPICOURT	17:21
0	BRANSCOURT	17:25
0	BRANSCOURT - Lotissement	17:27
0	TRESLON	17:40

La présence à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué est obligatoire.

1



Collège

Le **Collège Raymond SIROT de Gueux** accueille les enfants de la 6ème à la 3ème.

Pour obtenir des renseignements contactez :

Collège Raymond SIROT

9, Rue du Moutier 51390 GUEUX

Tél.: 03 26 03 61 58 - Fax.: 03 26 03 62 27

et rendez-vous sur le site du collège : http://sepia.ac-reims.fr/clg-gueux/-spip-/



<u>Transports scolaires:</u>

Les cars scolaires s'arrêtent aux deux arrêts de bus de la commune. Le premier est situé au niveau de la place communale rue Paul Bouton dans le quartier de Courcelles. Le deuxième dans le quartier de Sapicourt, à l'intersection de la rue Laurent Lainé et de la rue de l'église.

Les inscriptions doivent être faites avant le 15 juillet pour l'année scolaire suivante.

Voir les horaires à la page suivante.



Horaires au 20/08/2018

Aller COLLEGE GUEUX

Jours : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

Transporteur : STD de la Marne

	Arrêt	Horaire
0	BRANSCOURT - Lotissement	08:00
0	BRANSCOURT	08:02
0	SAPICOURT	08:05
0	COURCELLES	08:07
0	ROSNAY	08:10
0	GUEUX-Collège RAYMOND SIROT	08:20

Retour COLLEGE GUEUX

Jour : Mercredi

Transporteur : STD de la Marne

	Arrêt	Horaire
0	GUEUX-Collège RAYMOND SIROT	12:35
0	TRESLON	12:50
0	SAPICOURT	12:58
0	COURCELLES	13:00
0	BRANSCOURT	13:03
0	BRANSCOURT - Lotissement	13:05

COLLEGE GUEUX

Jours : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi Transporteur : STD de la Marne

	Arrêt	Horaire
0	GUEUX-Collège RAYMOND SIROT	17:15
0	MUIZON - Place des Forges	17:25
0	BRANSCOURT - Lotissement	17:37
0	BRANSCOURT	17:38
0	SAPICOURT	17:40
0	COURCELLES	17:42

La présence à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué est obligatoire.

2



Lycées

Vous pouvez trouver la liste des lycées à Reims, sur le site :

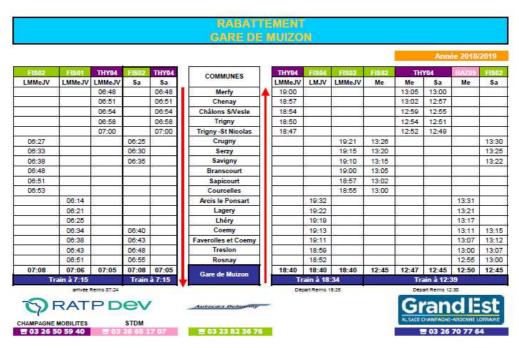
http://etudiant.aujourdhui.fr/etudiant/annuaire-lycees/fr/champagne-ardenne_7/marne_51/reims_51100.html

Transports scolaires:

Les cars scolaires, qui assurent la navette avec la gare SNCF de Muizon, s'arrêtent aux deux arrêts de bus de la commune. Le premier est situé au niveau de la place communale rue Paul Bouton dans le quartier de Courcelles. Le deuxième dans le quartier de Sapicourt, à l'intersection de la rue Laurent Lainé et de la rue de l'Eglise.

Les inscriptions doivent être faites avant le 15 juillet pour l'année scolaire suivante. A partir de janvier 2019, les nouvelles inscription seront à faire sur le site de la Communauté Urbaine du Grand-Reims.

Voir les horaires ci-dessous.



MAJ le 27/08/2018



LA VIE PRATIQUE

Numéros de téléphone utiles

ADMR (Aide à domicile)	03 26 40 24 20	18, rue du Moutier - BP7 - 51390 Gueux
Collège Raymond SIROT à Gueux	03 26 03 61 58	9, rue du Moutier - 51390 Gueux
Dentiste à Jonchery	03 26 48 50 63	46, rue de la Gare - 51140 Jonchery sur Vesle
Dentiste à Muizon	03 26 02 92 47	8, rue de l'école - 51140 Muizon
Ecole Primaire de Rosnay	03 26 03 64 12	9, rue des Voyeux - 51390 Rosnay
ENEDIS-dépannage (Electricité)	09 72 67 50 51	pour tout problème technique
Ma Boutique EDF	09 69 32 15 15	23, cours Langlet - 51100 Reims
Gendarmerie de Gueux	03 26 08 60 04	33, avenue de Reims - 51390 Gueux
Infirmier à Jonchery	03 26 50 05 19 06 87 27 14 09	46, rue de la Gare - 51140 Jonchery sur Vesle
Infirmier à Muizon	03 26 02 92 37	7 bis, rue de la Mairie - 51140 Muizon
Mairie de Courcelles Sapicourt	03 26 48 59 67	3, rue Paul Bouton - 51140 Courcelles Sapicourt
Médecins à Gueux	03 26 03 60 03	3, place des Lacs - 51390 Gueux
Médecins à Jonchery	03 26 48 50 22	8, rue de Docteur Luling - 51140 Jonchey sur Vesle
Médecins à Muizon	03 26 02 91 05	7, Bd du Champ Jeudi - 51140 Muizon
Pharmacie à Gueux	03 26 03 60 27	2, rue du Château - 51390 Gueux
Pharmacie à Muizon	03 26 02 91 09	2, rue Lamartine - 51140 Muizon
Pharmacie à Jonchery	03 26 48 50 27	121, RN31 - 51140 Jonchery sur Vesle
Pôle Déchets Ouest (ex-Sycomore)	0 800 500 373	10 rue René Letilly – 51170 FISMES
Pompiers	18	-
Presbytère de Villedommange	03 26 49 25 37	2 rue de Reims – 51390 Villedommange
SAMU	15	-
SIEM - Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne	03 26 64 13 22	2, place de la Libération - 51000 Chalons en Champagne
<u>Suez - Urgence pour l'eau</u>	09 77 40 11 20	pour tout problème technique
Trésorerie d'Hermonville	03 26 61 50 24	8, rue du Moncet - 51220 Hermonville
VEOLIA (Assainissement)	09 69 32 35 54	



La Mairie

Le secrétariat de la Mairie vous accueille le lundi de 9h00 à 11h30, et le jeudi de 9h00 à 11h30, et de 14h15 à 18h00.

Des rendez-vous peuvent être pris avec le secrétariat, le Maire ou ses Adjoints.

Coordonnées : 3, rue Paul BOUTON – 51140 Courcelles-Sapicourt – Tél : 03 26 48 59 67 - E-mail du secrétariat : <u>mairie-courcelles-sapicourt@orange.fr</u> - Site internet : https://www.courcelles-sapicourt.fr/

Le culte catholique

La Paroisse **«Entre Vesle et Ardre»** couvre le territoire des 10 villages cidessous:

- Aubilly
- Courcelles-Sapicourt
- Germigny
- Gueux
- Janvry
- Méry-Prémecy
- Muizon
- Rosnay
- o Thillois
- Vrigny

Les horaires et les lieux des messes sont généralement affichés sur une fenêtre de l'église. L'Abbé COCQUERET, curé de la paroisse, peut être contacté à son presbytère, 2 rue de Reims 51390 VILLEDOMMANGE - Tél. : 03 26 49 25 37



L'église Notre-Dame



Autres cultes

A notre connaissance, aucun autre culte n'est représenté dans notre village.

La Poste

La commune est rattachée au bureau de poste de Jonchery sur Vesle. Ce bureau est normalement ouvert du lundi au vendredi de 12h30 à 17h00, ainsi que le samedi matin de 9h30 à 12h00. Il est actuellement fermé pour des travaux qui devraient s'achever dans le courant du mois d'octobre 2018.Les deux boites aux lettres pouvant recevoir votre courrier dans notre village, sont situées près des abris bus.

Les commerces à proximité

Il n'y a pas de commerce dans notre commune. Toutefois, deux vignerons commercialisent du **champagne** sous leur marque commerciale :

- Honorine BACARISSE: 3 rue Georges Ronseaux Tél: 03 26 50 12 27
- Grégoire MAZZINI : 6 rue du Bémont Tél : 03 26 07 39 24

D'autres vignerons peuvent vous vendre le champagne commercialisé par la coopérative de Janvry – Germigny dont ils font partie.

Il existe également un gîte, un appartement Airbnb, et sept chambres d'hôtes dans la commune :

- o Le gîte de « La Fontaine », 5 rue Paul Bouton. M et Mme LAMPE. Tél. : 03 26 48 23 29
- Quatre chambres d'hôtes « Aux chambres d'à côté », rue des Grandes Années. M et Mme CULEUX . Tél. : 03 26 48 92 09
- Trois chambres « La Maison de Manolie » 7 rue de Bury. M et Mme MONNIER. Tél.: 03 26 07 20 45
- o Appartement Airbnb « Havre de Paix » rue de Bury. M et Mme DURAND.

Les villages de Jonchery sur Vesle et de Muizon disposent des principaux commerces essentiels: supermarché, supérette, boulangers, pharmacies, marchands de journaux, bureaux de poste, restaurants, hôtel, médecins, dentistes, infirmiers, etc...

Un boulanger effectue une tournée dans le village le matin, aux alentours de 8h00.



La circulation dans le village

La vitesse de la circulation automobile est limitée à 50 km/h dans les rues du village, sauf au niveau des rues et impasses :

- o du Montcet, du Vantelet, Saint-Vincent, et Saint-Eloi, dans le quartier de Courcelles :
- o de l'Eglise, de la Fontaine, Gerbault, et des Favières, dans la quartier de Sapicourt ;

où elle est limitée à 20 km/h. Dans ces rues à circulation partagée, les piétons sont prioritaires.

Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces vitesses. Pensez, avant d'accélérer que vous n'êtes pas seuls sur la route, et qu'un piéton, un cycliste, un véhicule, ou un animal, peuvent à tout moment vous obliger à freiner en urgence.

A l'exception du bas de la rue de Bury où un panneau « Stop » est installé, dans toutes les rues du village la priorité à droite est de rigueur.



LES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Notre village est animé par un Comité des Fêtes. Nous vous invitons vivement à participer aux manifestations organisées par :

- Marie-Pierre MIGNON Présidente
- Marjorie BERROT Trésorière
- Cédric RENARD Secrétaire

ainsi que par l'ensemble des membres du Comité.



Noël des enfants 2017

Ce sera l'occasion pour vous de prendre connaissance avec les habitants du village, dans une ambiance très sympathique.

Ecole de Musique Intermezzo

Intermezzo est une école de musique regroupant 17 professeurs et 180 adhérents, élèves et musiciens. Elle est dirigée par Arnaud COCHENET. Elle est soutenue par la Communauté Urbaine du Grand Reims. L'école de musique vous propose :

- de l'**éveil musical** pour les enfants de quatre à cinq ans
- de l'**initiation à la formation musicale** pour les enfants de six ans
- de la **formation musicale** à partir de sept ans
- des **cours d'instrument** à partir de six ans: accordéon, batterie, percussions, clarinette, flûte traversière, guitare sèche et électrique, harpe, piano, saxophone, synthétiseur, trompette, trombone, violon, violoncelle, contrebasse, et **tout autre instrument sur demande.**

Elle propose également à ses adhérents d'intégrer différentes formations : un Orchestre Junior, une Harmonie, un Big Band, ainsi que des ensembles : clarinettes, saxophones, cordes, percussions...

Un Conseil d'Administration composé de 12 bénévoles assure la gestion de cette école sous la présidence de Sandrine Poncelet. L'école est installée à Gueux 14 rue du moutier 51390 GUEUX. Tél : 03.26.03.40.72.

Vous pouvez vous rendre sur le site d'Intermezzo pour de plus amples informations : http://intermezzo51.jimdo.com



Association Théâtrale Fourberies des Patelins



L'Association Les fourberies des patelins est créée en juillet 2016. C'est une association culturelle qui a pour vocation d'organiser, de pratiquer et de développer toute sorte d'activités culturelles à destination de tous les publics et plus particulièrement en milieu rural. Elle exerce son activité dans les trois communes de Branscourt, Courcelles-Sapicourt et Rosnay,

Cette association vous propose des cours de théâtre, d'écriture et de danse. Il y en a pour tous les âges : théâtre pour les enfants, les adolescents et les adultes ; écriture pour les adultes...

Contact:

Fourberie des Patelins 2, rue de la Perchette 51140 Branscourt fourberiesdespatelins@gmail.com

Téléphone: 06 75 36 99 22



LE TERRAIN DE TENNIS

La commune dispose d'un terrain de tennis, contigu à la mairie. Tous les habitants du village peuvent venir y jouer.

Il n'existe pas de système de réservation. En cas d'affluence, il est demandé à chacun de faire preuve de sympathie envers les autres joueurs, de manière à ce que les temps d'attente soient raisonnables.



LES JEUX D'ENFANTS – LE TERRAIN DE PÉTANQUE - LA TABLE DE PING-PONG ET LE TERRAIN DE MINI FOOT ET DE BASKET

Des jeux d'enfants et un terrain de pétanque sont installés dans la rue des Grandes Années, en haut du quartier de Courcelles. Une table de Ping-Pong est située près de la place Communale rue Paul Bouton, et le terrain de mini foot – basket se trouve à la sortie du quartier de Sapicourt, en direction de Branscourt.











LE SITE INTERNET

La Commune met son site Internet à la disposition de tous, à l'adresse suivante : https://www.courcelles-sapicourt.fr



Vous y trouverez, accessibles à tous :

- Toutes les actualités du village;
- Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal et du Conseil communautaire;
- o Les arrêtés municipaux et les délibérations du Conseil Municipal;
- Les bulletins communaux d'information ;
- o Et de très nombreuses autres rubriques

Un **« Espace membres »** est réservé aux habitants de la Commune. Lorsqu'ils se sont connectés à l'aide de leur Identifiant et leur Mot de passe dans le pavé « Connexion Membres », il leur est alors possible de visualiser les photographies des différentes activités organisées dans la Commune, le planning des manifestations de l'année, ainsi que les Plans du Village.

Pour obtenir votre Identifiant et votre Mot de passe pour cet « Espace membres », remplissez le formulaire de contact par l'onglet <u>« Nous écrire »</u> du site.



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS 2019

Vœux du Maire - Galette des Rois à 16h00 dans la Samedi 19 janvier 2019 salle communale. 2ème réunion publique étude hydraulique et à la Mardi 29 janvier 2019 parcelle à 18h00 Salle Communale Samedi 2 février 2019 Repas des ainés à Branscourt. Assemblée Générale du Comité des Fêtes à la Jeudi 7 février 2019 mairie, à 20h00. Samedi 23 mars 2019 à Soirée Sud-Américaine organisée par le Comité des 19h30 Fêtes. Journée de la femme organisée par le Comité des Dimanche 28 avril 2019 Fêtes. Commémoration de la victoire de 1945 au Mercredi 8 mai 2019 monument aux morts à 11h00. Tournoi de pétanque organisé par le Comité des Dimanche 19 mai 2019 Fêtes. Samedi 13 ou dimanche Barbecue du Comité des Fêtes. 14 juillet 2019 Commémoration de la Fête Nationale à 11h00 à la Dimanche 14 juillet 2019 mairie. Dimanche 29 septembre Journée "Jeux" à préciser, organisée par le Comité 2019 des Fêtes. Jeudi 31 octobre 2019 Fête d'Halloween organisée par le Comité des Fêtes. Commémoration de l'armistice de 1918 au Lundi 11 novembre 2019 monument aux morts à 11h00. Samedi 23 novembre Soirée Beaujolais-Karaoké organisée par le Comité 2019 des Fêtes. 08/12/19 Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes.





Les dates des manifestations organisées par le Comité des Fêtes sont susceptibles d'être modifiées et complétées en cours d'année.

Elles font systématiquement l'objet d'une confirmation par la diffusion d'un document dans les boîtes aux lettres. Elles sont aussi annoncées sur le site Internet de la Commune.

(https://www.courcelles-sapicourt.fr/)

LES PLANS DU VILLAGE

Les trois plans aux pages suivantes, qui comportent les noms des différents habitants de Courcelles-Sapicourt, sont destinés à votre usage exclusif. Ils ne doivent pas être diffusés à l'extérieur du village.

Ils sont à jour au 23/02/2019.

A la suite de ces trois plans, vous trouverez les différents noms des rues du village.

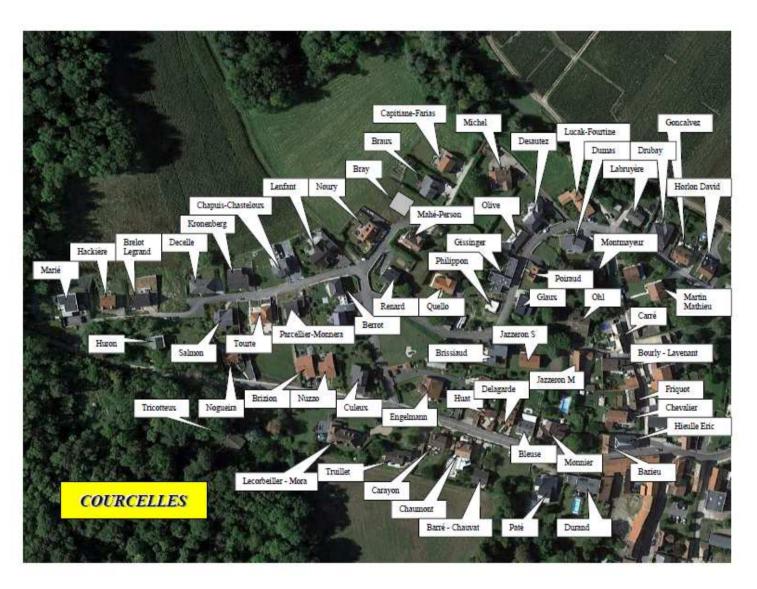


L'ancien lavoir

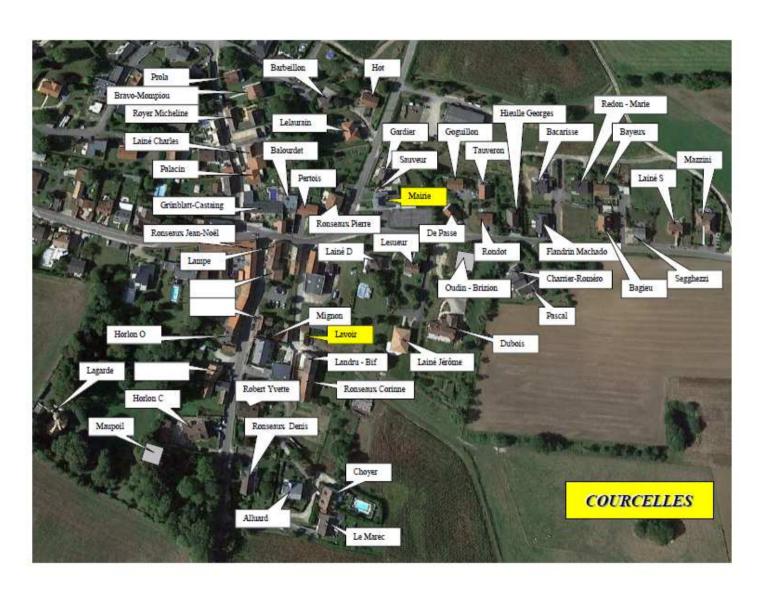




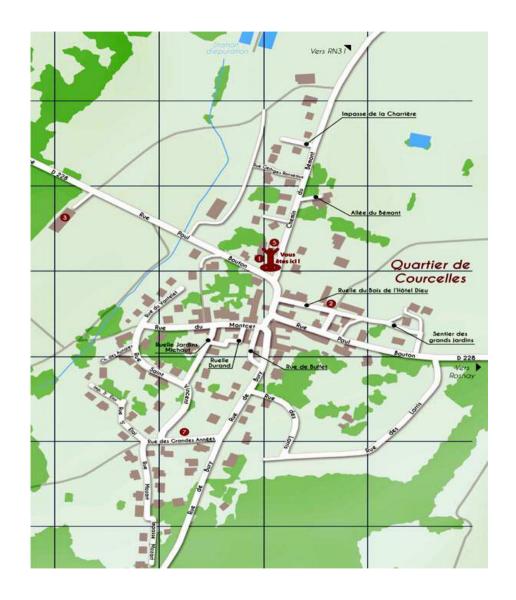




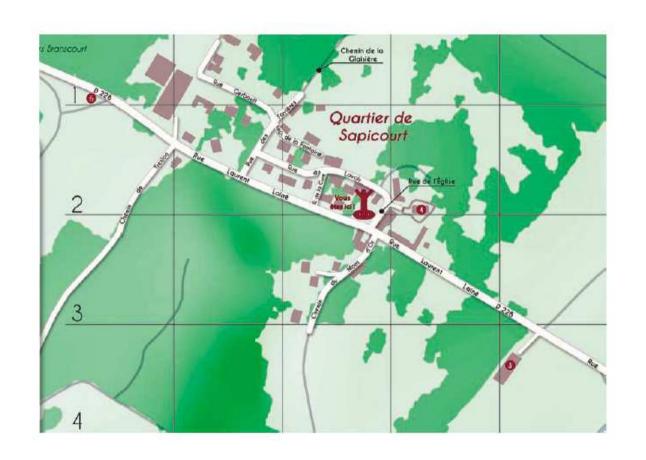














LA GESTION DES DÉCHETS

Déchèteries

Les 5 déchèteries dont les horaires d'ouverture sont précisés ci-dessous, sont accessibles aux habitants de la commune. Trois sont situées à proximité de Courcelles-Sapicourt :

- la déchèterie de Gueux
- celle de Jonchery sur Vesle
- celle de Muizon

Une **benne à verre**, pour les bouteilles et flacons en verre, est située au niveau des bois, en descendant le chemin du Bémont (qui longe le terrain de tennis) en direction de la RN31. Aucun autre déchet ne doit y être déposé.



Les déchets acceptés dans les déchèteries sont précisés à la page suivante.





- Les pneus usagés doivent être remis chez les vendeurs de pneumatiques neufs (Grandes surfaces, garages ...), ou portés à la déchèterie de Fismes.
- Les bouteilles de gaz sont à évacuer auprès des grandes surfaces ou vendeurs acceptant les bouteilles de gaz.
- o Les seringues sont à déposer dans les pharmacies ;
- Les déchets amiantés sont à évacuer par des prestataires privés qualifiés.



Trier vos déchets

Les sacs de tri sont disponibles en mairie.







Planning de ramassage des ordures ménagères

